



Animateur - Réalisateur radio (H/F/X)

Communication - Audiovisuel

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



On vous parle plus souvent de la beauté de votre voix que de celle de vos yeux ? Mais aussi de votre énergie et de votre bonne humeur, alors vous maîtrisez déjà les principaux ingrédients d'un bon animateur réalisateur radio. Alors, prêt à être la voix d'une radio, celle que tous les auditeurs entendent chaque jour ?

L'Animateur réalisateur radio et l'Animatrice réalisatrice radio sont chargés, au sein d'une radio, de proposer, d'organiser et d'animer une tranche horaire en respectant les objectifs de la station et du média. Ils s'informent, structurent et rédigent leurs interventions et prises de parole à l'antenne en tenant compte de l'actualité et des attentes du public. Ils gèrent également l'aspect technique du studio.

Grâce à cette formation, l'apprenant et l'apprenante seront capables de gérer l'Animation en self'op, c'est-à-dire en totale autonomie, mais aussi la conception et la production de contenus :

Ils gèrent leur prise de parole, leur animation.

Ils décident de la conduite et des sujets du jour repris dans l'émission.

Ils s'occupent de l'aspect technique lié au studio : activer le micro d'un invité, assurer la qualité du son, du volume,...

Ils assurent la programmation et la diffusion des différents contenus à l'antenne comme la musique, les publicités, les reportages et chroniques.

Ils sont capables de réaliser des prises de sons et de monter des reportages, des capsules qui seront diffusées dans l'émission.

Ils maîtrisent le langage, les codes et les techniques de la radio.

Ils maîtrisent les processus des stations hertziennes et numériques : FM, AM, DAB ; Webradio

Concrètement, côté animation, ils décident du thème et des sujets de l'émission, ils suscitent l'intérêt de l'auditeur en essayant de le faire participer : ils animent des jeux par téléphone, ils mènent des interviews d'auditeurs ou d'invités, ils font parfois la météo ou l'info-traffic,...

Côté réalisation, ils gèrent l'ensemble de la réalisation technique, sous l'autorité du directeur d'antenne, l'intègrent dans la grille de programmation. Ils peuvent être amenés à créer et à réaliser des habillages antennes ou des environnements sonores. Ils participent à l'organisation et à la réalisation des opérations promotionnelles de la station.

Alors si vous souhaitez devenir la nouvelle voix de la radio et animer le quotidien des auditeurs, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de **formation en alternance** (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées. Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans une radio

Animateur indépendant / Animatrice indépendante

Point(s) fort(s)

Travail en autonomie et en équipe Travail en studio et sur le terrain Contact humain Quotidien varié

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'animateur réalisateur radio et l'animatrice réalisatrice radio doivent posséder plusieurs qualités :

Bonne énergie : entrain et bonne humeur dans la voix afin de communiquer des ondes positives aux auditeurs.

Calme et maîtrise de soi : passer en direct sur antenne peut être un exercice stressant, l'animateur doit paraître détendu et en confiance, son stress ne peut pas s'entendre sinon il perturbe la qualité de l'émission et du message.

Maîtrise de la langue : vous parlez la plupart du temps, il est donc important de s'exprimer correctement : vocabulaire adéquat, diction, articulation

Flexibilité : être animateur-réalisateur radio exige parfois des horaires particuliers, en matinée ou en soirée. Il faut donc être disposé à s'adapter à un rythme de vie.

Concentration et autonomie : lors d'une émission en direct, il faut faire preuve d'une grande concentration pour gérer l'aspect animation mais aussi l'aspect technique. Il faut également trouver des solutions lorsqu'un problème survient, rapidement en par soi-même.

Programme

1ère année :

- U34/5 Anglais (38h)
- U34/5 Electricité (18h)
- U34/5 Electronique (18h)
- U34/5 Sonorisation et traitement de son (38h)
- U34/5 Culture générale (22h)
- U34/5 Musicologie (26h)
- U34/5 Techniques d'interview (30h)
- U34/5 Animation voix micro (32h)
- U34/5 Création et animation de webradio, vidéo et podcast (22h)
- U34/5 Histoire des médias (22h)

2ème année :

- U34/6 Techniques de mixage (26h)
 - U34/6 Sociologie des médias (18h)
 - U34/6 Marché belge et européen de la radio (18h)
 - U34/6 Création et animation de webradio, video et podcast (32h)
 - U34/6 Droit des médias (14h)
 - U34/6 Sonorisation et traitement du son (38h)
 - U34/6 Musicologie (26h)
 - U34/6 Techniques d'interview (22h)
 - U34/6 Animation voix micro (32h)
 - U34/6 Reportage radiophonique (26h)
 - U34/6 Programmation radiophonique (14h)
- 

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulerez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



La Louvière

Rue des Boulonneries, 1 7100 La Louvière

064 31 13 90

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 20h30

Non disponible

mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.